

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii salicylas

N° d'article

06652000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Eye Irrit. 2	H319
Repr. 2	H361d

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger ***

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence ***

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 P501.3	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin. Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** salicylate de sodium

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Poids moléculaire**

Valeur 160.10 g/mol

Composants dangereux *****salicylate de sodium**

No. CAS 54-21-7

No. EINECS 200-198-0

Numéro 01-2119918289-28

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Irrit. 2 H319

Repr. 2 H361d

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Conduire chez le médecin. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Dyspnée, Vertiges, Douleurs corporelles, Fièvre, État d'excitation, Diarrhée, Nausées, Vomissements, Céphalées, Crampes, Troubles de la vision

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau, Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaller les poussières. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer un apport d'air frais. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13

Des matières solides non combustibles

Classe de stockage (Suisse) 11/13

Other solid hazardous substances with hazardous classification/labelling

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animaux. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants de protection

caoutchouc nitril - NBR

Matériau approprié

0.11 mm

Épaisseur du gant

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

Temps de pénétration > 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** Cristaux**Couleur** blanc**Odeur** inodore**valeur pH**Valeur 5 à 6
Concentration/H₂O 100 g/l**Point de fusion**

Valeur > 300 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Remarque N'est disponible

HydrosolubilitéValeur 1000 g/l
température 20 °C**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow -1.259

Température d'inflammabilité

Valeur > 250 °C

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur 350 kg/m³**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

10.5. Matières incompatibles

Iode, Acides, Bases, Des agents d'oxydation forts, Composés d'argent, plomb

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	500	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	rat	
DL50	500	mg/kg
méthode	OECD 423	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	lapin	
évaluation	Non irritant	
méthode	OCDE 404	

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	lapin	
évaluation	fortement irritant	
méthode	OCDE 405	

Sensibilisation (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	Être humain	
évaluation	non sensibilisant	

Mutagénicité (Composants)**salicylate de sodium**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
------------	--

salicylate de sodium

Voie d'exposition	orale	
Espèces	souris	
évaluation	Aucun effet mutagène n'a été constaté au cours de différentes expériences in vitro et in vivo.	

Toxicité reproductrice (Composants)**salicylate de sodium**

évaluation	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Remarque	Suite à des expérimentations sur animaux, des données relatives aux effets toxiques sur la reproduction sont disponibles.

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****salicylate de sodium**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	> 100	mg/l	
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	Daphnia magna		
CE 10	304	mg/l	
Durée d'exposition	24	h	
méthode	OECD 202		

Toxicité pour les algues (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	Chlorella vulgaris		
CE50	48.29	mg/l	
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

Toxicité pour les bactéries (Composants)**salicylate de sodium**

Espèces	boue activée		
CE50	> 1000	mg/l	
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****salicylate de sodium**

Valeur	100	%	
Durée de l'essai	70	h	
évaluation	Facilement biodégradable		

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow -1.259

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****salicylate de sodium**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

Nom commercial: Natrii salicylas

Numéro de la matière: 066520

Version: 5 / CH

Date de révision: 09.09.2019

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 11.09.19

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.